



SYMVAHEM

Syndicat mixte de la Vallée de la Hem

Département du Pas-de-Calais

Nombre de Membres		
afférents au Comité Syndical	En exercice	qui ont pris part à la Délibération
10	10	10

Extrait du Registre des Délibérations Séance du jeudi 2 juillet 2009

L'an deux mille neuf, le comité syndical du SYMVAHEM, légalement convoqué le 19 juin 2009, s'est réuni dans la salle polyvalente de la commune de LICQUES sous la Présidence de Monsieur Christian PETTE.

ETAIENT PRESENTS :

Les délégués titulaires : M. Pette, Président (CCRA), M. Beugnet (CCRA) remplacé par M. Hugues Duriez, M. Vangrevelynghe (CCRA), M. Majewicz (CCRA) remplacé par M. Gérard Verquere, M. Bouffart (CCRAVH), M. Hiraut (CCRAVH), M. Garenaux (CCRAVH), Mme Polaert (CCTP), M. Rivenet (CCTP), M. Cucheval (CC Lumbres).

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Hugues DURIEZ

OBJET : ETUDES TOPOGRAPHIQUES ET GEOTECHNIQUES – DEMANDE DE SUBVENTIONS

M. le Président demande au conseil syndical l'autorisation de solliciter les financeurs aux fins d'obtenir des subventions pour la réalisation des études topographiques et géotechniques.

Le conseil syndical décide à l'unanimité d'autoriser le Président à prendre toute disposition afin d'obtenir des subventions dans le cadre de la réalisation des études topographiques et géotechniques.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits,

Pour Copie Conforme
Le Président.

Christian PETTE



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous-Préfecture

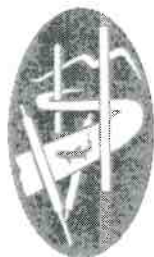
le 22/07/2009

Président, Christian PETTE

REÇU EN SOUS-PRÉFECTURE
DE SAINT-OMER le

22 JUL. 2009





N°15

SYMVAHEM

Syndicat mixte de la Vallée de la Hem

Département du Pas-de-Calais

Nombre de Membres		
afférents au Comité Syndical	En exercice	qui ont pris part à la Délibération
10	10	10

Extrait du Registre des Délibérations Séance du jeudi 2 juillet 2009

L'an deux mille neuf, le comité syndical du SYMVAHEM, légalement convoqué le 19 juin 2009, s'est réuni dans la salle polyvalente de la commune de LICQUES sous la Présidence de Monsieur Christian PETTE.

ETAIENT PRESENTS :

Les délégués titulaires : M. Pette, Président (CCRA), M. Beugnet (CCRA) remplacé par M. Hugues Duriez, M. Vangrevelinghe (CCRA), M. Majewicz (CCRA) remplacé par M. Gérard Verquere, M. Bouffart (CCRAVH), M. Hiraute (CCRAVH), M. Garenaux (CCRAVH), Mme Polaert (CCTP), M. Rivenet (CCTP), M. Cucheval (CC Lumbres).

SECRETARE DE SEANCE : Monsieur Hugues DURIEZ

OBJET : ETUDES TOPOGRAPHIQUES ET GEOTECHNIQUES - CHOIX DES PRESTATAIRES

M. le Président indique qu'en marge de l'étude sur les zones d'expansion des crues, une étude de repérage des sites potentiels a permis de mettre en avant des zones de rétention des ruissellements. Il indique cependant que pour avancer dans la phase opérationnelle de ce projet, il est nécessaire de réaliser des études géotechniques et topographiques des sites concernés.

M. le Président rappelle que par délibération du 24 février 2009, le conseil syndical l'a autorisé à signer le marché avec le cabinet de géomètre présentant l'offre la plus avantageuse économiquement. Toutefois, la consultation passée sous la forme de la procédure adaptée a été divisée en deux lots.

Après en avoir délibéré, le conseil syndical décide à l'unanimité :

- d'autoriser le Président à signer le marché et tout avenant ou convention de prestation de service avec les cabinets qui ont présenté l'offre la plus avantageuse économiquement soit :
 - o Lot 1 – études topographiques sur 5 sites : INGEO (Blendecques) pour 2280 euros HT soit 2726,88 euros TTC
 - o Lot 2 - études géotechniques sur 3 sites : GINGER CEBTP (Elancourt) pour 8080 euros HT soit 9663 euros TTC.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits,

Pour Copie Conforme,
Le Président.

Christian PETTE

Acte rendu exécutoire

après dépôt en Sous-Préfecture

le 22/07/2009

Le Président, Christian PETTE

REÇU EN SOUS-PRÉFECTURE
DE SAINT-OMER le

7 2 JUL. 2009





SYMVAHEM

Syndicat mixte de la Vallée de la Hem

Département du Pas-de-Calais

Nombre de Membres		
affiliés au Comité Syndical	En exercice	qui ont pris part à la Délibération
10	10	10

Extrait du Registre des Délibérations Séance du jeudi 2 juillet 2009

L'an deux mille neuf, le comité syndical du SYMVAHEM, légalement convoqué le 19 juin 2009, s'est réuni dans la salle polyvalente de la commune de LICQUES sous la Présidence de Monsieur Christian PETTE.

ETAIENT PRESENTS :

Les délégués titulaires : M. Pette, Président (CCRA), M Beugnet (CCRA) remplacé par M. Hugues Duriez, M. Vangrevelinghe (CCRA), M. Majewicz (CCRA) remplacé par M. Gérard Verquere, M. Bouffart (CCRAVH), M. Hiraut (CCRAVH), M. Garenaux (CCRAVH), Mme Polaert (CCTP), M. Rivenet (CCTP), M. Cucheval (CC Lumbres).

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Hugues DURIEZ

OBJET : PRINCIPE DE PRISE EN CHARGE DE LA PROTECTION DES BERGES

M. le Président indique que sur la commune de Recques sur Hem, une habitante a constaté sur son terrain que des plaques en béton protégeant les berges étaient tombées dans la Hem. Malgré l'accord de la MISE pour la remise en état des berges en utilisant des plaques en béton, la personne concernée voudrait protéger à nouveau ses berges par des techniques végétales (lits de plants et de plançons) qui s'avèrent plus coûteuses évaluées à 60 euros HT/mètre linéaire sur 8 mètres soit 480 euros HT.

M. le Président explique à l'Assemblée l'intérêt d'une intervention du SYMAVHEM sur ce projet afin de faire de celui-ci un site témoin. Il est proposé d'intervenir à hauteur de 50% du montant HT des travaux de protection de berges de la Hem par l'utilisation de techniques végétales dans le respect de la préservation du cours d'eau, intervention plafonnée à 300 euros par bénéficiaire (demande unique).

Après en avoir délibéré, le Conseil décide à l'unanimité de ne pas retenir cette proposition et par conséquent de ne pas autoriser le SYMVAHEM à intervenir sur ce dossier.

REÇU EN SOUS-PRÉFECTURE
DE SAINT-OMER le

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits,

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous-Préfecture

le 22/07/2009

Pour Copie Conforme,
Le Président.

Le Président, Christian PETTE

Christian PETTE





SYMVAHEM

Syndicat mixte de la Vallée de la Hem

Département du Pas-de-Calais

Nombre de Membres		
afférents au Comité Syndical	En exercice	qui ont pris part à la Délibération
10	10	10

Extrait du Registre des Délibérations

Séance du jeudi 2 juillet 2009

L'an deux mille neuf, le comité syndical du SYMVAHEM, légalement convoqué le 19 juin 2009, s'est réuni dans la salle polyvalente de la commune de LICQUES sous la Présidence de Monsieur Christian PETTE.

ETAIENT PRESENTS :

Les délégués titulaires : M. Pette, Président (CCRA), M Beugnet (CCRA) remplacé par M. Hugues Duriez, M. Vangrevelinghe (CCRA), M. Majewicz (CCRA) remplacé par M. Gérard Verquere, M. Bouffart (CCRAVH), M. Hiraut (CCRAVH), M. Garenaux (CCRAVH), Mme Polaert (CCTP), M. Rivenet (CCTP), M. Cucheval (CC Lumbres).

SECRETARE DE SEANCE : *Monsieur Hugues DURIEZ*

OBJET : ETUDES TOPOGRAPHIQUES ET GEOTECHNIQUES - SIGNATURE DES CONVENTIONS POUR ACCEDER AUX TERRAINS

M. le Président expose au conseil que des conventions d'accès aux terrains privés doivent être signées avec les propriétaires concernés pour permettre aux prestataires retenus de réaliser les études topographiques et géotechniques.

Après en avoir délibéré, le conseil syndical décide à l'unanimité :

- d'autoriser le Président à signer les conventions d'accès aux terrains privés pour la réalisation des études topographiques et géotechniques.

*Ainsi fait et délibéré, les jours,
mois et an susdits,*

*Pour Copie Conforme,
Le Président.* Christian PETTE



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous-Préfecture
le 22/07/2009
Le Président, Christian PETTE



REÇU EN SOUS-PRÉFECTURE
DE SAINT-OMER le

22 JUIL. 2009



SYMVAHEM

Syndicat mixte de la Vallée de la Hem

Département du Pas-de-Calais

Nombre de Membres		
afférents au Comité Syndical	En exercice	qui ont pris part à la Délibération
10	10	10

Extrait du Registre des Délibérations

Séance du jeudi 2 juillet 2009

L'an deux mille neuf, le comité syndical du SYMVAHEM, légalement convoqué le 19 juin 2009, s'est réuni dans la salle polyvalente de la commune de LICQUES sous la Présidence de Monsieur Christian PETTE.

ETAIENT PRESENTS :

Les délégués titulaires : M. Pette, Président (CCRA), M Beugnet (CCRA) remplacé par M. Hugues Duriez, M. Vangrevelinghe (CCRA), M. Majewicz (CCRA) remplacé par M. Gérard Verquere, M. Bouffart (CCRAVH), M. Hiraute (CCRAVH), M. Garenaux (CCRAVH), Mme Polaert (CCTP), M. Rivenet (CCTP), M. Cucheval (CC Lumbres).

SECRETAIRE DE SEANCE : *Monsieur Hugues DURIEZ*

OBJET : DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N°1

M. le Président explique qu'il est nécessaire de procéder à une modification des inscriptions budgétaires de manière à assurer le règlement des études topographiques et géotechniques en précisant que cette méthode évite d'avoir recours à l'emprunt. Les modalités de cette modification budgétaire sont les suivantes :

Section de fonctionnement :

Dépenses

Article 64111 : rémunération du personnel	- 2000
Article 6236 catalogues et imprimés	- 2000
Article 6232 fêtes et cérémonie	- 500
Article 6227 frais d'actes et de contentieux	- 2500
Article 6251 voyages et déplacements	- 1000
Article 6182 documentation	- 500
Article 61521 enlèvement d'embâcles	- 4000
TOTAL :	- 12500
Article 023 virement à la section investissement	+ 12500

... / ...

... / ...

Section d'investissement

Dépenses

Article 2031 frais d'études

+ 12500

Recettes

Article 021 virement de la section de fonctionnement

+12500

Après en avoir délibéré, le conseil syndical approuve à l'unanimité la décision budgétaire modificative n°1.

*Ainsi fait et délibéré, les jours,
mois et an susdits,*

*Pour Copie Conforme,
Le Président.*

Christian PETTE



A handwritten signature in black ink, appearing to be "C. Pette".

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous-Préfecture

le 22/07/2009

Le Président, Christian PETTE



A handwritten signature in black ink, appearing to be "C. Pette".

REÇU EN SOUS-PRÉFECTURE
DE SAINT-OMER le

2 JUIL. 2009